



13 Avenue de Lauterbourg  
69160 Tassin la Demi-Lune  
Tél. 04 78 34 28 78  
N° SIRET : 77974791400025  
N° Préfecture : W691060368  
[www.mjc-tassin.org](http://www.mjc-tassin.org)

Tassin, le 05/02/2021

Chers parents, chers jeunes

L'équipe d'animation, composée de Charles, Sara et Maud, est ravie d'accueillir votre/vos enfants durant les prochaines vacances.

Nous avons différentes informations à vous transmettre :

- Pour le stage "A vos marques, prêts, codez", le temps d'accueil est prévu de 8h30-9h30 et le début de l'activité est à 9h30. Le départ peut s'effectuer à partir de 17h et jusqu'à 18h. Les parents devront compléter l'attestation d'activité ci-jointe et compléter l'attestation de déplacement dérogatoire en vigueur. (<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestations-de-deplacement-couvre-feu>)
- Le jeune ayant l'autorisation de rentrer chez lui seul devra compléter l'attestation d'activité ci-jointe et compléter l'attestation de déplacement dérogatoire en vigueur. (<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestations-de-deplacement-couvre-feu>)
- L'activité "Cinéma" du vendredi 12 février aura lieu au sein même de la MJC, dans notre salle polyvalente, et se terminera à 18h.
- L'activité "Escalade" du mercredi 17 février est annulée et est remplacée par une autre activité, actuellement non-définie.
- L'activité "Atelier pâtisseries" du vendredi 19 février est avancée de 14h à 18h.
- L'équipe d'animation s'inscrit dans le respect strict du protocole de la Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative relatif aux accueils collectifs de mineurs. Vous trouverez notre protocole sanitaire ci-joint.
- Les portes de l'OMEGA étant fermées, n'hésitez pas à venir toquer aux vitres de l'espace bar à gauche de la porte principale.
- A partir du 8 février une nouvelle mesure rentre en vigueur : seul le port du masque de catégorie 1 est autorisé (type chirurgical). C'est pourquoi nous vous demandons de fournir à votre enfant ou votre jeune des masques homologués afin qu'il puisse être accueilli au sein de notre structure. Prévoyez 2 à 3 masques par jour puisque celui-ci doit être changé régulièrement
- Il n'y a pas d'accueil du public dans le bâtiment, pour des inscriptions ou renseignements :

Site internet : [www.mjc-tassin.org](http://www.mjc-tassin.org)

Accueil : [mjc@mjc-tassin.org](mailto:mjc@mjc-tassin.org) - 06.08.57.64.61

Maud : [coordination.jeunesse@mjc-tassin.org](mailto:coordination.jeunesse@mjc-tassin.org) - 07.83.67.48.93

- En cas de retard ou d'absence, merci de contacter Maud au 07.83.67.48.93



13 Avenue de Lauterbourg  
69160 Tassin la Demi-Lune  
Tél. 04 78 34 28 78  
N° SIRET : 77974791400025  
N° Préfecture : W691060368  
[www.mjc-tassin.org](http://www.mjc-tassin.org)

Tassin, le 08/02/2021

OBJET : Attestation d'activités extrascolaires

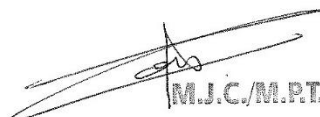
Je soussignée, Maud COMBASSON, Directrice de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de la MJC-MPT de Tassin La Demi-Lune, atteste que .....,  
a participé aux activités extrascolaires à l'OMEGA au-delà de 18 heures le(s) :

- 
- 
- 
- 
- 

Fait à Tassin ce jour pour valoir ce que de droit.

Maud COMBASSON,

Directrice de l'ALSH de la MJC-MPT de Tassin

  
M.J.C./M.P.T. TASSIN



Protocole sanitaire  
Accueil Jeunes 12-17 ans  
Vacances scolaires 8-17 ans  
Accompagnement artistique et culturel 12-25 ans

05/02/2021

La MJC-MPT de Tassin La Demi-Lune s'inscrit dans le respect strict du protocole de la Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative relatif aux accueils collectifs de mineurs mis à jour le 05 Février 2021. La situation est régulièrement évaluée afin d'adapter, le cas échéant, le cadre d'organisation des activités.

- Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour la MJC. En cas de fièvre (38,0°C ou plus) ou des symptômes évoquant la Covid-19 chez le mineur ou un membre de son foyer, celui-ci ne doit pas prendre part à l'activité.
- Dès son arrivée, la température du jeune est prise, en cas de fièvre (38,0°C ou plus), la MJC n'accueille pas le mineur.  
Sous présentation d'un certificat médical, l'activité est alors remboursée et un délai de carence de 2 jours est appliqué.
- Le mineur atteint de la Covid-19, testé positivement par RT-PCR ou déclaré comme tel par un médecin ou dont un membre du foyer est cas confirmé, ou encore identifié comme contact à risque, ne peut prendre part à l'accueil.  
Sur présentation d'un certificat médical, l'activité est alors remboursée et un délai de carence de 2 jours est appliqué.  
Les autres familles sont alors informées tout en préservant l'identité du mineur.
- À partir de 6 ans, le port du masque homologué est obligatoire à l'intérieur du bâtiment et lors des déplacements extérieurs. Il est fourni par la famille.
- Sauf exception, les responsables légaux ne peuvent pas être admis sur les lieux d'activités des mineurs. L'accueil et le pointage des mineurs se font à la porte d'entrée du bâtiment.
- Lors d'échanges de matériels divers (ballons, cartes, stylos, etc.), le lavage des mains et la désinfection du matériel s'effectuent avant et après chaque activité. Du gel hydro-alcoolique et du produit désinfectant sont mis à disposition par la MJC.
- L'utilisation du minibus de la MJC fait l'objet d'une désinfection avant et après.
- La MJC s'engage au nettoyage approfondi des locaux préalablement à l'accueil des mineurs.
- La trousse de secours est munie d'un thermomètre pour prendre la température lors de potentiels symptômes.
- La directrice de l'accueil est la personne chargée du suivi sanitaire et est désignée référente Covid-19.

L'équipe encadrante de la MJC est tenue au même respect du protocole ci-dessus et est informée de la conduite à tenir lors d'une suspicion ou d'un cas avéré de covid-19.

13 Avenue de Lauterbourg, 69160 Tassin La Demi-Lune  
mjc@mjc-tassin.org  
Renseignements au 04.78.34.28.78 - 06.08.57.64.61  
MJCTassin\_jeunesse sur Facebook et Instagram